

Autres pistes et moyens de développer l'attractivité du Canal :

- l'aspect développement par les voies vertes : par exemple, une piste cyclable entre Xures et Lagarde
- parcours découverte du patrimoine au départ de Lagarde
- créer des liens avec les projets en cours (projet autour du sel par exemple)

Par exemple, la commune de Xures dispose d'une halte fluviale. Elle souhaite implanter un chalet près du Canal à l'ancienne douane.

- Le CDT a mis en place un forfait court séjour et week end au départ de Lagarde et passant par les Boucles de la Moselle : ce forfait était diffusé sur Internet (site du CDT) afin d'attirer une clientèle locale, régionale. Malheureusement, cette année, les plaisanciers n'ont pas pu réaliser ce circuit des boucles de la Moselle en raison de la réfection d'une partie du canal dans ce secteur. Espérons que ces travaux se termineront au plus tôt.

- Navigfrance recherche à développer une **clientèle plus locale, régionale**, ce qui fonctionne au fur et à mesure (en parallèle de leur clientèle internationale – Australie, Canada, USA, etc.).

Plusieurs axes de réflexion ont émergé :

- la nécessité de travailler en réseau entre les différents partenaires touristiques et économiques
- la valorisation touristique du trajet en bateau
- la valorisation touristique du territoire du Sânon au départ de Lagarde

Des exemples sur d'autres territoires ont été cités :

- ☞ l'exemple de la halte fluviale de Richardménéil : elle a créé un partenariat avec le supermarché local afin de pouvoir livrer gratuitement leurs courses aux plaisanciers
- ☞ à St Jean de Laune, ils ont organisé une bibliothèque itinérante pour les plaisanciers
- ☞ à Nancy, il y a un petit marché de produits locaux

☞ ex. : parcours découverte du patrimoine et environnement par un CD audio ou MP3 que l'on peut écouter depuis le bateau

☞ ex. : un restaurateur met en place un minibus pour aller chercher des plaisanciers, sur réservation

Messieurs Yax et Lucas expliquent que l'accueil donné au plaisancier est très important ainsi que la possibilité pour eux d'accéder à des produits de première nécessité et à différents services.

Ce qui est intéressant, c'est également de faire des liens entre les plaisanciers et les habitants et porter à connaissance des plaisanciers les différents services et commerces.

Exemples de moyens et services mis à disposition des plaisanciers :

- amélioration de la signalétique,
- système 'Vélib', vélos voire vélos électriques mis à disposition,
- partenariat avec des taxis pour faciliter le déplacement des plaisanciers
- informer le plaisancier sur tous les services (ex. horaires de bus) et les points intéressants à voir et à visiter : sites touristiques, visites possibles, animations locales...

Au niveau de la Communauté de Communes, les membres présents ont souligné l'intérêt de recenser sur les communes longeant le Canal tous les services et points touristiques (patrimoine, tourisme, anecdotes) qui peuvent intéresser les plaisanciers. Il est important d'aller à la rencontre des communes traversées pour réaliser un inventaire détaillé qui pourra servir de base pour améliorer la communication vis à vis des plaisanciers. L'idée sera ensuite d'aller plus loin et proposer par exemple des après midis de visite ou journées à la carte.

COMPTE RENDU DE REUNION
MARDI 16 SEPTEMBRE 2008 18 H 30
GROUPE VALORISATION DU CANAL
Rencontre avec la société Navig'France à Lagarde

Présents : Michèle Heitz, Jean Louis Gazin, Chantal Régnier, Michel Marchal, Jean Chalard, Roland Wagner, Germaine Cassard, Martine Marcelle Deberg, Jacques Lucas, Patrice Yax, Daniel Tabutiaux, Jean Pierre Colin, Yves Cren, Marc Villeman, Odile Georgin, René Wagner, Jean Paul Audy, Jean Michel, Frédéric Chausson.

Excusés : Jean Breton, Association Lorraine Vélo Route Voie Verte, Michel Vogin, Antoine Nicole

Lors de cette réunion étaient invités :

Les Maires concernés par le Canal, le groupe de travail "canal" de la commission tourisme, les commerçants du Sânon, Voies Navigables de France, l'office de tourisme, le Comité départemental du tourisme, l'association Lorraine Vélo Route Voies Vertes.

La société Navig France (anciennement Rives de France) nous a accueillis dans ses locaux. Nous avons pu visiter le port et ses aménagements, puis discuter des possibilités de partenariat entre tous les participants pour valoriser le Canal lors de la réunion qui a suivi au Foyer Rural de Lagarde.

La société Navig'France propose :

- la location d'emplacements de bateaux, réparation et entretien
- la location de bateaux
- des services aux plaisanciers : location de vélos, 2 CV, différents services (Internet, etc.)

Voir site Internet pour de plus amples renseignements, navigfrance.com.

Stephan Loser du Comité Départemental du Tourisme a réalisé une présentation sur le tourisme fluvial et a mis plusieurs points en exergue :

- 2000 bateaux par an sur le trajet "Laneuveville-Einville"
- 4000 bateaux par an sur le trajet "Einville-Gondrexange"

- concernant les temps de navigation :

- * de Laneuveville à Einville 3 h
- * de Einville à Lagarde 3 h 30
- * de Lagarde à Réchicourt 3 h
- * Nancy à Lagarde 7 h

- on constate une forte fréquentation sur Pont à Mousson – il faut pouvoir capter cette clientèle.

- Le temps moyen de navigation est de 30 heures maximum : la clientèle recherche à faire moins de navigation et **plus de visites : on constate une évolution des demandes de la clientèle.**